VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La plus belle offre de la saison.

La bâtisse de bureaux de choix, Moderne et décorative.

Formant le coin Camp et Place Commerciale, dans l'ilet borné par les rues Poydras et St-Charles.

Etat de la Louisiane versus la Louisiana Debenture Company, Limited.

No 56,660 – Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN.—LEONARD STERN, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 26 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899, de l'Hon. Juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poydras, St Charles et une nouvelle rue appelée Alée Commerciale, ledit lot formant le coin de la rue Camp et de l'Alée Commerciale, et mesurant quatre pieds de face sur la première, sur une profondeur égale de face de soixante-dix pieds sur la dernière, étant la même propriété que ladite Louisiana Debenture Company Limited a acquise par achat, des Commissaires liquidant la Crescent Insurance Company, par acte passé par devant Francis D. Charbonnet, notaire public de cette ville, le 4ème jour d'avril, a. D. 1898, titre enregistré au Bureau des Transfert de cette ville le même jour, dans livre 170, folio 412.

Les améliorations comprennent une bâtisse de bureau magnifique et substantielle à cinq étages en briques cimentées connue comme la Bâtisse de l'Assurance Crescent, contenant au rez-de-chaussée deux très grands bureaux, escaliers et ascenseur, corridor et cour cimentée. Sur les quatre autres étages, il y a environ vingt-quatre bureaux, grands, bien illuminés et aérés, plusieurs corridors, passages, etc.

La bâtisse est, sous tous les rapports, une bâtisse de bureaux moderne, ayant tous les conforts, lumières électriques, plomberie moderne, ascenseurs nouveaux et de première qualité, balcons en fer décoratifs à chaque étage.

Donnant en ce moment, sous bail, à de bons locataires $4,800 par an, mais pouvant facilement rapporter $7,200.

Situé au centre des affaires, tout près de la rue du Canal, et une occasion rarement offerte aux capitalistes dans cette ville s'améliorant grandement et rapidement.

CONDITIONS—COMPTANT.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Rosser, notaire.

E. Howard McCaleb, avocat.

20 sept—20 24—oct 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mlle MARY ANN GILDING.

No 59,820—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété de Choix dans le Premier District.

Le Splendide Propriété Commerciale Nos 511 et 513 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, ilet Bassin, et

L'Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, Nos 823 et 825 rue Julie, entre les rues Baronne et Carondelet.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 28 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 août 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé, étant et entre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, et désigné par le Numéro Douze sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre-vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques, à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'ilet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor galeries de devant, de côté et de derrière et huit chambres dans la cour, grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod, Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le rôle d'assessement et mesurant plus ou moins quarante pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet, dans l'ilet borné par la rue Girod, et contient grand "shoproom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage; dans la cour est une cuve etc; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par liens de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de ventes et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 aout—24 27—sept 3 10 17 24 à date

Toppino, Seidenbach & Larose.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la Andrieu & Escobedo Shoe Factory, consistant en un moteur électrique automatique d'une puissance de vingt chevaux, tout neuf, et un moteur électrique d'une puissance d'à peu près quinze chevaux.

Aussi, machines à souliers, instruments à souliers, formes et tisitures, chevalets à souliers, arbre de couche, courroie, poulie, etc.

Paul Desmarais vs Andrieu & Escobedo Shoe Manufactory —No 60,074 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B

PAR TOP INO. SEIDENBACH & LAROSE, Encanteurs — MERCREDI, le 27 septembre à midi à la fabrique, sans gêner les opérations ouvrières, il sera vendu à l'encan à enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 septembre 1899 de l'Hon. juge John St Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les articles ci-dessus décrits, savoir: [illegible] comptant sur les lieux.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de J. A. C. Wadsworth

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 48,526.

PAR ORDRE SIGNE LE 27 JANVIER 1899 par le juge Geo. H. Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat:

Le 1/4 S. E du 1/4 S. O. de la section 15, le 1/4 N. E. du 1/4 N. O. de la section 22, le tout dans le comté 23 N., Range 8. E. sur les suivants.

Termes—Une moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue; un dépot de 20 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Les taxes de 1899 et les timbres du Revenu devant être payés par l'acquéreur.

16 sept—16 24—Oct 1 8 15 16 17

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE

—AVEC—

Un très grand terrain,

UN COTTAGE SIMPLE.

No 4548 rue Nord Remparts, près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 24 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts et ayant quatre chambres et cuisine, grande étable, 2 puits cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Commun, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, géomètre voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts (ou Love) du centre de la rue Bourgogne (anciennement Crape) fermée.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance en 1 an et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant S. T. Walsh, Jr., notaire.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs Louisiana Debenture Company, Ltd.

No 56,660 Division E. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Jolis grillages et installations de Bureau en acajou espagnol et verre dépoli, installations électriques, lampes portatives, grillages de bureau en cypre, (wire screen), pupitres droits, pupitres à haut roulant, chaises de bureau, table de directeur, natte de coco, pendule, presse à copier et table, presse à imprimer, perforateur automatique de chèques, dix sept Directories de la ville,

Et un très grand

Coffre Diebold.

Le tout ci-dessus presque neuf.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — LUNDI le 2 octobre 1899 à 11 heures A. M. sur les lieux coin Camp et Place Commerciale, il sera vendu à l'encière publique en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899, de l'Hon juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

20 sept—20 24 28—oct 1 2

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, Fournitures, Coffre en fer Etc., aussi un deux, grillage, table de cottes, chaises et autres meubles de bureau d'après l'inventaire enregistré en ce bureau.

In re la succession de J. J. Graggard.

No 59,828—du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. — Division —

SAMEDI le 30 septembre 1899 à 10 h. 30 A. M au No 832 rue Union entre les rues Carondelet et Baronne, conséquemment à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division —, daté et signé le 18 septembre 1899 et rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique à conditions comptant sur les lieux, et livraison immédiate requise.

W. H. FITZPATRICK, encanteur.
Bureau No 336 rue Carondelet.

19 sept—19 24 30

Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix

1736 ET 1738 AVENUE WASHINGTON,

Coin de la rue Baronne.

A Bail jusqu'au 1er Octobre 1900, au Taux de $360 par An, avec Privilège de Renouvellement de Un à Trois Ans au même Prix

Successions de Mary Glenn et Ella E. Rice, consolidées,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 32,955.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 840 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Baronne, Sixième et Carondelet, désigné par le lotire A sur un plan dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 5 août 1887, annexé à un acte passé pardevant B. Ory' notaire, le 5 août 1887, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face sur l'avenue Washington, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin de l'avenue Washington et la rue Baronne.

Conditions,—Un tiers ou plus comptant, la balance en un deux et trois ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant E. J. Murphy, avocat, aux frais de l'acquéreur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE

—SUR LE—

BAYOU ST-JEAN.

Grand et Joli Terrain Adjoignant.

5 GRANDS TERRAINS

Dans le fond touchant a la Propriété ci-dessus décrite faisant face à Hagan Avenue.

Près du City Park Southern Park, Louisiana Jockey Club, Fair Grounds, avec les chars de la ligne de la rue Bienville passant devant la propriété et les chars de la ligne City Railroad à une courte distance, les Eglises, Ecoles Marchés et autres agréments environnant les brises pures que l'on sent le Bayou, la salubrité très connue de sa position tout tente à la faire un Home bien désirable.

F. Larose et als vs J. A. Larose et Als.

No 28,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 1 octobre 1899, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Office et Exchange, 813 rue de la Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu d'un et conformément d'un jugement de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B rendu et signé le 7 septembre 1899.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par le Bayou St John, les rues Moss, De Soto et Hagan Avenue et Bell, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-John et la rue Moss, 242 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot B 77 pieds 8 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant des lot F et G, et une portion du lot E et 236 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne la plus proche de la rue De Soto.

Les améliorations comprennent un attrayant cottage élevé de terre situé de la rue ayant hall au centre, salons voûte corte à coulisse et dépense, cabinet sur un côté du hall et 4 chambres, cabinet sur l'autre coté, grande salle à manger, gale les sur le devant, côté et l'arrière, avec une autre bâtisse avec trois chambres et une grande chambre, lieux d'aisances, 2 citernes etc, le tout en bon état et connu sous le numéro municipal 1242 rue Moss.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant, et désigné par la lettre B, mesure 68 pieds 5 lignes de face au Bayou St John et de la rue Moss, 249 pieds 4 pouces et 7 lignes du côté le plus près de la rue Bell, 68 pieds 8 pouces et 1 ligne dans le fond le séparant des lots C et D, une portion du lot E et 242 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot A. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois.

3° 5 lots de terre situés dans le même district et ilet que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, désignés par les lettres C, D, E, F et G, mesurant commencant: 1 le lot C, D, E et F, chacun 32 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à Hagan avenue, lot G, 32 pieds 9 pouces 4 lignes de face à Hagan avenue, lots C et D, chacun 29 pieds 3 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond les divisant du lot B les lots E, F, G, chacun 29 pieds 3 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, les divisant du lot A, sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot C, 131 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell, 130 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot D; celui D, 130 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne le divisant du lot C, et 129 pieds 3 pouces sur la ligne le divisant du lot E; le lot E, 129 pieds 2 pouces sur la ligne de division du lot D, 127 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot F; le lot F, 127 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot E et 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot G, le lot G 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot F et 125 pieds sur le côté le plus près de la rue DeSoto. Le tout vendu d'après le plan de D. E. Seghers daté le 28 août 1899, maintenant exposé à notre Exchange pour référence.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant, et la balance, si balance il y a, payable à un et deux ans en billets (ou coupons à la satisfaction des vendeurs) portant 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par lien et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. La propriété devra être assurée et les polices d'assurances transférées au porteur des billets, les acquéreurs assumeront les taxes de 1899 en sus du montant de leur adjudication, passeront les Internal Revenue Stamps sur les actes de vente, feront un dépôt de 10 0/0 pour garantir les ventes, et toutes les clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Joseph Duvigneaud, avocat.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 11

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

812 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES.

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

Succession de Henry Levy.

No 59 966—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune,

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

OFFICE et EXCHANGE,

No 813 Rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C" agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard juge de la division "E", maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le canal Carondelet, Villeré, Marais et Toulouse, sur un croquis et certificat d'arpentage, signé par J. A. D'Hémecourt, député voyer, daté le 5 janvier 1868, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville, 21 mars 1877, d'après lequel croquis ledit lot mesure 83 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Villeré, 40 pieds 2 pouces et 5 lignes de large sur dans le fond 85 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et de face au canal Carondelet, et 88 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et de face à la rue Toulouse, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une édifice en brique à deux étages, le rez-de-chaussée auquel est adopté et distribué pour le commerce en gros ou en détail, la partie supérieure ayant 4 chambre avec hall communiquant, grande verandah, faisant face à la rue Villeré, grande et vaste terrace dans le fond, une bâtisse à deux étages en briques dans le fond indépendamment de la bâtisse principale et faisant face à la rue Toulouse et le Canal Carondelet, lieux d'aisance, cour carrelée, citerne, etc

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Gus Legardeur, jr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

John G. Robin Frank D Chrétien, avocats.

17 sept—17 24 oct—1 8 15 18

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 59 974.

Succession de Paul Lecourt.

Le contenu de la résidence

No 125 Rue Nord Broad,

Le 21 Sept.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux 54 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. John St Paul, juge, agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, absent en congé daté et signé le 7 septembre 1899 et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 29 septembre 1899, à onze heures A. M., à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Premièrement—Tous les droits, titres, possession et intérêt d'Etienne A. Cassard dans et à la propriété ci-après décrite à savoir: Une certaine portion de terre, dans l'ilet No 77 borné par les rues Bourbon Dauphine, St Philippe et Ursulines et mesurant 58 pieds 5 pouces 6 lignes sur la rue Bourbon, sur 100 pieds entre lignes parallèles et faisant face à la rue St Philippe. La même étant 1/7 (un septième) de la nue propriété dans cette affaire sujette à l'usufruit de Gabrielle Lancelot, veuve d'Adrien Cassard, ainsi que la même est plus amplement décrite dans les archives de la succession d'Adrien Cassard, No 44,130 du dossier de l'Honorable Cour Civile de District. Deuxièmement—Tous les droits, titres, intérêts et possession de Mme Louise D. Cassard, femme d'Etienne A. Cassard son époux, dans et à une hypothèque générale contre Etienne A. Cassard, montant à la somme de $3,885.00 sujette, premièrement, à un crédit de $425.00 en date du 29 mai 1897, et, deuxièmement, à un crédit de $250.00 en date du 4 juin 1897, sujet à, reposant sur, portant contre, frappant et affectant ladite propriété décrite ci dessus, d'après un acte on affidavit fait pardevant A. J. Villeré, notaire public, daté le 24 mars 1897, et enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, Livre 596, folio 113. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau Conditions—comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

29 août—29—sept 3 10 17 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE Emplacement d'Affaires

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE,

Coin Nord-Ouest des rues Dryades et Félicité.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Regina Redechte'.

No 60,068.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 18 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D maintenant absent, en congé, signé le 23 août 1899 et rendu en la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:—

La propriété d'affaires et d'habitation bien située, Nos 1727 et 1729 rue Dryades, coin de la rue Félicité et No 1911 rue Félicité dans le fond, étant des bâtisses séparées, le coin occupé par un emplacement de barbier et de tailleur, et la bâtisse du fond, un logement avec hangar, cuve, allée de coté et cours, décrite plus pleinement comme il suit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Félicité, Remparts et Enterpe, désigné par les lettres A et B sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié, député voyer de ville daté le 9 septembre 1899, et mesurant d'après cela 43 pieds 1 pouce de face sur la rue Dryades sur 131 pieds 4 pouces et 1 ligne de face et de profondeur sur la rue Félicité, 127 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Enterpe et 13 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Dans le voisinage immédiat du magasin monstre de Kaufman & Isaacs, Lehman Buhler, Byrnes Bros et autres. Faisant face à une avenue large et bien pavée, bon pour toute sorte d'affaires au détail; un bon emplacement pour un marchand entrepreneur et un placement payant bien. Location actuelle, $432 par an.

Termes ou conditions—Un tiers ou plus comptant la portion de crédit, il y en a en deux termes de un, ou un et deux ans, devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur, devant être garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété, acte de vente devant être passé pardevant Joseph D Taylor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que transfert de l'assurance, 10 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de non paiements des billets l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'état pour l'année 1899, les timbres de taxes de guerre des Etats Unis devant être payés par l'acquéreur en dessus et en plus du prix d'achat, l'acquéreur devant payer dix pour cent de son achat comptant au moment de l'adjudication.

17 sept— 17 24—oct 1 8 15 à date

PAR LE CONSTABLE.

Louis Luderbach vs Mme Louise D. Cassard et époux, Etienne A. Cassard. — Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 28,622—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans agissant pour l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 29 septembre 1899, à onze heures A. M., à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Premièrement—Tous les droits, titres, possession et intérêt d'Etienne A. Cassard dans et à la propriété ci-après décrite à savoir: Une certaine portion de terre, dans l'ilet No 77 borné par les rues Bourbon Dauphine, St Philippe et Ursulines et mesurant 58 pieds 5 pouces 6 lignes sur la rue Bourbon, sur 100 pieds entre lignes parallèles et faisant face à la rue St Philippe. La même étant 1/7 (un septième) de la nue propriété dans cette affaire sujette à l'usufruit de Gabrielle Lancelot, veuve d'Adrien Cassard, ainsi que la même est plus amplement décrite dans les archives de la succession d'Adrien Cassard, No 44,130 du dossier de l'Honorable Cour Civile de District. Deuxièmement—Tous les droits, titres, intérêts et possession de Mme Louise D. Cassard, femme d'Etienne A. Cassard son époux, dans et à une hypothèque générale contre Etienne A. Cassard, montant à la somme de $3,885.00 sujette, premièrement, à un crédit de $425.00 en date du 29 mai 1897, et, deuxièmement, à un crédit de $250.00 en date du 4 juin 1897, sujet à, reposant sur, portant contre, frappant et affectant ladite propriété décrite ci dessus, d'après un acte on affidavit fait pardevant A. J. Villeré, notaire public, daté le 24 mars 1897, et enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, Livre 596, folio 113. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau Conditions—comptant sur les lieux.

ED P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

29 août—29—sept 3 10 17 23 29

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE SONTY ET GIERVILLE

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an 20 0

Six mois 1 0

Quatre mois 1 0

On s'abonne à la somme ... les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

GRAND HOTEL,

CINCINNATI, OHIO.

THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les cablegrammes: "CORRE", Cincinnati.

TENU SUR LES PLANS AMÉRICAIN ET EUROPÉEN.

A. G. CORRE, Président;

D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant;

C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

Cuisine supérieure [illegible] nouveau